

## LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

## CONTRAT DE LOCATION CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE

	Coordonnees du PROPRIETAIRE	Coordonnees du LOCATAIRE
	Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire	Nom :
	Maison des Sports – 44 rue R.Rolland – BAT C	
	BP: 90312 - 44103 – NANTES CEDEX 04	Adresse :
	Tel: 02 51 13 48 80	Tel :
	Mail: cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr	Mail :
	Décimation de matérial et accessions inclus de la lacce	at a c
	<u>Désignation du matériel et accessoires inclus dans la loca</u> - Plaques de chronométrie	<u>tion</u>
	- Tableau piccolo	
	- Portique	
	- Poires	
	- Accessoires de fixation	
	- 2 caisses matériel	
Accord de location :		
	Je soussigné(e) Mr	/ Mme Président du Club
Book to the the third of the transfer of the t		
Prend en location le chronométrage électronique pour notre meeting		
Du// au/ pour un montant de <b>600 €</b>		
bu		
	Enlèvement du matériel au comité Régional de Natation	:
	(Cochez la case utile)	
	FORMULE CHOISIE	DATE
	Mardi matin	
	Jeudi Matin	VanDormant at la materia du
	Jeudi Après midi	L'enlèvement et le retour du matériel nécessitent
	Vendredi matin	OBLIGATOIREMENT la présence
		de deux personnes
	Retour du matériel au comité régional de natation	<b>★</b>
	(Cochez la case utile)	
		DATE /
	Mardi matin	
	Jeudi Matin	
	Jeudi Après midi	
	Vendredi matin	
	Après utilisation des plaques et pour préserver leur bon foi	nctionnement, elles devront être vidées de
	l'agu qu'allas contiannent et rincées à l'agu claire	









## Règlement et caution :

Règlement : dès réception de la facture, je règle la somme due soit : 600 €

**Caution :** Je laisse en caution un chèque de 1000 € au nom du comité régional de natation des Pays de la Loire.

Le chèque de caution doit être établi et remis au Secrétariat du Comité Régional ; celui-ci reste bloqué durant toute la période de location et ne sera donc pas encaissé.

Le chèque de caution sera remis OBLIGATOIREMENT à l'enlèvement du matériel si tel n'est pas le cas la location ne pourra se faire.

Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel et sous réserve de non dégradation; notamment en cas d'utilisation de matières adhésives type « SURF WAX » PRODUIT STRICTEMENT INTERDIT PAR LA REGLEMENTATION FFN. La remise en état du matériel sera à la charge du locataire.

Désignation des Personnes qui seront chargées de faire fonctionner le matériel durant la location :

Name	Prénom :	
Nom:	Prenom:	
Tel:	Mail :	
Nom :	Prénom :	
Tel:	Лаіl :	
Pour les meetings clubs labellisés nationaux , Nom de L'officiel A inscrit sur les listes FFN qui officiera le jour de la dite compétition :		
Nom :	Prénom :	
Tel:	Иail :	
J'atteste avoir pris connaissance du contrat de location.		
Contrat établi le :		



Nom Prénom et signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)



